

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Dixième session
Genève, 21 – 25 novembre 2022

RESUME PRESENTE PAR LA PRESIDENTE

INTRODUCTION

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la session

1. La dixième session a été ouverte par M. Kunihiro Fushimi, directeur de la Division des classifications internationales et des normes.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection d'un président et de deux vice-présidents

2. Selon les Règles générales de procédure de l'OMPI révisées, adoptées par les assemblées de l'OMPI, les présidents et vice-présidents doivent être élus à la fin de la session d'un comité pour commencer leur mandat à la prochaine session. En guise de transition vers cette nouvelle pratique, le CWS est convenu d'élire un président et des vice-présidents pour la dixième session, dont le mandat se prolongerait jusqu'à la onzième session et prendrait fin à la clôture de la onzième session. À la fin de la onzième session, le CWS élira les membres du bureau pour la douzième session, conformément à la nouvelle pratique.

3. À l'unanimité, le CWS a élu Mme Åsa Viken (Suède) présidente et Mme Nourah Alamari (Arabie saoudite) vice-présidente des dixième et onzième sessions.

EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

4. À l'unanimité, le CWS a adopté l'ordre du jour proposé dans le document CWS/10/1 Prov.3.

Point 4 de l'ordre du jour : Questions d'organisation et règlement intérieur particulier

5. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/2.

6. Le CWS a pris note du contenu du document.

7. Le CWS a adopté les questions d'organisation et le règlement intérieur particulier avec les modifications convenues durant la session qui font l'objet du document CWS/10/Item 4.

Point 5 de l'ordre du jour : Examen du programme de travail et de la liste des tâches du CWS

8. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/3.

9. Le CWS a pris note du contenu du document.

10. Le CWS est convenu de créer une nouvelle tâche n° 65 avec pour description : "Établir une proposition de recommandations concernant le format des paquets de données pour l'échange électronique des documents de priorité et des copies certifiées conformes pour les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels". Le CWS a confié cette tâche à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

11. Le CWS a demandé à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique de donner la priorité aux travaux concernant la tâche n° 65 et de présenter une proposition relative à l'établissement d'une nouvelle norme de l'OMPI à la prochaine session du CWS. Le CWS a également demandé au Secrétariat de publier une circulaire demandant aux offices de propriété intellectuelle de désigner des experts pertinents pour rejoindre l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

12. Le CWS a demandé aux offices de propriété intellectuelle de formuler des observations sur la manière dont le CWS devrait déterminer la priorité des tâches comme indiqué aux paragraphes 11 à 14 du document CWS/10/3. Le CWS a demandé au Secrétariat de travailler avec les responsables de ses équipes d'experts afin d'établir un questionnaire d'enquête à présenter à la prochaine session du CWS afin de déterminer les préférences des offices dans l'établissement des priorités des tâches.

13. Le CWS est convenu que chaque équipe d'experts définisse des objectifs pour l'année et mesure les progrès réalisés par rapport à ces objectifs lors de sa réunion annuelle. Le CWS a demandé au Secrétariat de fournir un modèle commun pour l'établissement des rapports des équipes d'experts. Le CWS a également convenu que des réunions trimestrielles de ses équipes d'experts seraient organisées pour examiner et mettre à jour les objectifs des équipes d'experts. Le Secrétariat a accepté de travailler avec les responsables des équipes d'experts pour préparer le modèle commun et organiser les réunions trimestrielles de mise à jour des équipes d'experts.

14. Le CWS a approuvé l'inclusion par le Secrétariat des accords auxquels la présente session a donné lieu, relatifs au programme de travail du CWS et à la présentation générale du programme de travail du CWS, et les publier sur le site Web de l'OMPI.

Point 6 de l'ordre du jour : Révision de la norme ST.3 de l'OMPI

15. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/4.

16. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la proposition de révision de la norme ST.3.

17. Le CWS a approuvé les propositions de révision de la norme ST.3 de l'OMPI reproduite dans l'annexe du document CWS/10/4.

Point 7 de l'ordre du jour : Gestion des données de propriété intellectuelle à l'aide du format XML ou JSON

Point 7.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP (tâche n° 41, tâche n° 47 et tâche n° 64)

18. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/5.
19. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la version 6.0 de la norme ST.96 de l'OMPI et du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP.

Point 7.b) de l'ordre du jour : Proposition de nouvelle norme de l'OMPI sur la spécification JSON

20. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/6 Rev.
21. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du projet final de la norme sur le format JSON présenté dans l'annexe du document CWS/10/6 Rev.
22. Le CWS a adopté la nouvelle norme ST.97 de l'OMPI, intitulée "Recommandation relative au traitement des données de propriété intellectuelle au format JSON", reproduite dans l'annexe du document CWS/10/6 Rev.
23. Le CWS a approuvé la révision de la tâche n° 64 avec pour description : "Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.97 de l'OMPI". Le CWS a désigné l'Équipe d'experts chargée des API pour mener à bien la révision de la tâche n° 64.
24. Le CWS a approuvé la procédure accélérée de révision de la norme ST.97 de l'OMPI telle que proposée.
25. Le CWS a approuvé les modifications d'ordre rédactionnel apportées à la norme ST.90 de l'OMPI pour renvoyer à la norme ST.97 adoptée et il a demandé au Secrétariat d'apporter les autres modifications d'ordre rédactionnel requises à la norme ST.90, le cas échéant. La version révisée de la norme ST.90 sera publiée sur le site Web de l'OMPI après la dixième session.

Point 8 de l'ordre du jour : Œuvres orphelines

Point 8.a) de l'ordre du jour : Propositions d'amélioration des métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur dans la norme ST.96 de l'OMPI

26. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/7.
27. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du projet de document de travail révisé sur les métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur.
28. Le CWS a invité les membres à formuler des observations sur le projet de document de travail révisé concernant les métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur, qui figure à l'annexe du document CWS/10/7.

Point 8.b) de l'ordre du jour : Propositions pour la prochaine étape concernant les métadonnées relatives aux œuvres orphelines protégées par le droit d'auteur

29. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/8.
30. Le CWS a pris note du contenu du document.
31. Le CWS a accepté d'effectuer un autre cycle de consultation afin de recevoir des commentaires de la part des bureaux du droit d'auteur et des entreprises. Il a demandé au

Secrétariat de diffuser une circulaire invitant ses membres et ses observateurs, avec un renvoi exprès aux bureaux du droit d'auteur et aux institutions, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales internationales représentant les parties prenantes de l'industrie de la création, à examiner le projet de document de travail révisé figurant dans le document CWS/10/7 et à présenter leurs observations. Le CWS a demandé au Secrétariat de présenter, à sa prochaine session, une proposition finale reflétant les résultats de la consultation pour examen et approbation par le CWS, ou une proposition pour les prochaines étapes, en fonction des observations reçues lors de la consultation.

Point 9 de l'ordre du jour : Chaîne de blocs pour l'écosystème de propriété intellectuelle

Point 9.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs (tâche n° 59)

32. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/9.

33. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du livre blanc publié par le Bureau international sur la chaîne de blocs pour les écosystèmes de propriété intellectuelle.

Point 9.b) de l'ordre du jour : Activités menées par les offices en lien avec la chaîne de blocs

34. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations de la Fédération de Russie, de l'Association internationale pour les marques (INTA), du Bureau international, de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle et de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

35. Le CWS a pris note du contenu des exposés.

Point 10 de l'ordre du jour : Proposition de création d'une base de données internationale en vue de la normalisation des noms des déposants

36. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/10 et d'un exposé présenté par la délégation de l'Arabie saoudite.

37. Le CWS a pris note du contenu du document et de l'exposé. Plusieurs délégations ont exprimé leur intérêt pour la proposition, tout en soulignant les éventuels chevauchements avec les travaux de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, de l'Équipe d'experts chargée de la chaîne de blocs et les travaux menés dans d'autres forums. Certaines délégations ont noté que la mise en œuvre de la proposition présenterait non seulement des problèmes techniques, mais aussi des problèmes juridiques et politiques. En raison de l'impact potentiel important sur les déposants et les autres parties prenantes, ces équipes devraient également être impliquées dans la recherche d'une solution. Certaines délégations ont suggéré de réaliser une étude de faisabilité avant de décider de soutenir ou non la proposition.

38. Le Bureau international a suggéré d'utiliser le projet pilote d'identifiant mondial numérique, qui a été présenté au point 9.b) de l'ordre du jour, comme preuve de concept pour évaluer la faisabilité et documenter les problèmes potentiels liés à l'adoption d'identifiants mondiaux. La délégation de l'Arabie saoudite a approuvé la suggestion du Bureau international et a exprimé son intérêt pour le projet pilote. Le CWS a demandé au Bureau international de collaborer avec certains offices intéressés à ce projet pilote et de rendre compte des résultats à la prochaine session du CWS.

Point 11 de l'ordre du jour : Données sur la situation juridique

Point 11.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la situation juridique (tâche n° 47)

39. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/11.

40. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des progrès accomplis par l'Équipe d'experts chargée de la tâche n° 47 et des projets du Bureau international d'élaborer du matériel de formation en collaboration avec l'équipe d'experts.

41. Le CWS a approuvé les révisions de la norme ST.87 de l'OMPI figurant à l'annexe du document CWS/10/11.

42. Le CWS a approuvé la révision de la tâche n° 47 libellée comme suit : "Procéder aux révisions et mises à jour nécessaires des normes ST.27, ST.87 et ST.61 de l'OMPI; établir des documents d'appui pour faciliter l'utilisation de ces normes dans la communauté de la propriété intellectuelle; et soutenir l'Équipe d'experts chargée de la norme XML4IP dans l'élaboration des composantes du schéma XML pour les données relatives à la situation juridique."

Point 11.b) de l'ordre du jour : Mise en œuvre des normes ST.27, ST.61 et ST.87 de l'OMPI par les offices

43. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations de l'Allemagne, de l'Australie et du Royaume-Uni.

44. Le CWS a pris note du contenu des exposés.

Point 12 de l'ordre du jour : Listages de séquences

Point 12.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences (tâche n° 44)

45. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/12.

46. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail de l'Équipe d'experts chargée de la norme relative aux listages des séquences. Neuf délégations ont partagé leurs données d'expérience concernant la mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI et l'utilisation de la suite logicielle WIPO Sequence, et ont remercié le Secrétariat pour l'assistance fournie.

47. Le CWS a demandé aux offices de continuer de promouvoir l'utilisation de la suite logicielle WIPO Sequence pour l'établissement de listages de séquences conformes à la norme ST.26.

Point 12.b) de l'ordre du jour : Proposition de révision de la norme ST.26 de l'OMPI

48. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/13 Rev.2.

49. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des propositions de révision de la norme ST.26.

50. Plusieurs délégations ont suggéré d'apporter des modifications à la proposition de révision sur la base de leur compréhension des conclusions de l'Équipe d'experts chargée du listage des séquences.

51. Le CWS a approuvé la révision de la norme ST.26 de l'OMPI présentée dans le document CWS/10/13 Rev.2. Il a décidé de fixer au 1^{er} juillet 2023 la date d'entrée en vigueur de la norme ST.26 révisée.

Point 12.c) de l'ordre du jour : Développement et prise en charge de la suite logicielle WIPO Sequence

52. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/14.

53. Le CWS a pris note du contenu du document.

54. Le CWS a demandé aux offices de propriété intellectuelle d'encourager les déposants à s'abonner à la liste de diffusion de WIPO Sequence et à consulter la base de connaissances de WIPO Sequence et de la norme ST.26. Il a également encouragé les offices de propriété intellectuelle à signaler tout nouveau dysfonctionnement et à faire part de toute proposition d'amélioration par l'intermédiaire du modèle d'assistance à trois niveaux décrit au paragraphe 13 du document CWS/10/14.

Point 12.d) de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la norme ST.26 de l'OMPI par les offices

55. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la République de Corée et de l'Organisation européenne des brevets.

56. Le CWS a pris note du contenu des exposés.

Point 13 de l'ordre du jour : Fichier d'autorité des brevets

Point 13.a) de l'ordre du jour : Mises à jour du portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI

57. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.

58. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier de l'inclusion des données fournies par 29 offices de propriété intellectuelle sur le portail d'accès aux fichiers d'autorité de l'OMPI.

Point 13.b) de l'ordre du jour : Mise en œuvre de la norme ST.37 de l'OMPI par les offices

59. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations du Royaume-Uni et de l'Organisation européenne des brevets, et par le Bureau international.

60. Le CWS a pris note du contenu des exposés.

Point 14 de l'ordre du jour : Transformation numérique

Point 14.a) de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique (tâche n° 62)

61. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

62. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des progrès réalisés par l'équipe d'experts.

Point 14.b) de l'ordre du jour : Analyse des résultats de l'enquête sur les pratiques des offices en matière de transformation numérique

63. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/15.

64. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier de la publication des résultats de l'enquête sur la transformation numérique.

65. Le CWS a approuvé l'analyse de l'enquête figurant aux paragraphes 3 à 9 du document CWS/10/15 en vue de sa publication dans le *Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle*.

66. Le CWS a approuvé les points du programme de travail pour l'équipe d'experts décrits aux paragraphes 10 à 12 du document CWS/10/15.

Point 15 de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la partie 7 (tâche n° 50)

67. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/16.

68. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier du programme de travail révisé figurant au paragraphe 5 du document CWS/10/16.

Point 16 de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms (tâche n° 55)

69. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/17.

70. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des progrès accomplis concernant le projet de recommandations relatives aux données propres à l'appui de la normalisation des noms.

71. Le CWS a invité les offices de propriété intellectuelle à formuler des commentaires sur le projet de recommandations relatives à la normalisation des noms figurant à l'annexe du document CWS/10/17.

Point 17 de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts chargée des normes relatives aux technologies de l'information et de la communication (tâche n° 58)

72. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.

73. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des progrès réalisés par l'équipe d'experts.

74. Le responsable de l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique a proposé de confier les travaux sur les convertisseurs DOCX à l'Équipe d'experts chargée de la transformation numérique.

Point 18 de l'ordre du jour : Rapport de l'Équipe d'experts 3D (tâche n° 61)

75. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par la délégation de la Fédération de Russie.

76. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des progrès réalisés par l'équipe d'experts.

Point 19 de l'ordre du jour : Analyse des résultats de l'enquête sur les modes d'indication des dates

77. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/18.

78. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des résultats de l'enquête sur les modes d'indication des dates.

79. La délégation de la Fédération de Russie a informé le CWS qu'elle avait répondu récemment à l'enquête. Le CWS a indiqué que le Secrétariat inclurait la nouvelle entrée de la délégation dans l'enquête publiée et est convenu de tenir compte de cette réponse dans l'analyse de l'enquête. Le CWS a demandé au Secrétariat d'adapter l'enquête, selon que de besoin, compte tenu de cette nouvelle entrée, en vue de sa publication.

80. Le CWS a approuvé l'analyse de l'enquête figurant aux paragraphes 3 à 11 du document CWS/10/18 avec les modifications apportées selon que de besoin par le Secrétariat, en vue de sa publication dans le *Manuel de l'OMPI*.

Point 20 de l'ordre du jour : Rapport 2021 sur les rapports techniques annuels

81. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/19.

82. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des réponses des offices de propriété intellectuelle aux circulaires C.CWS.158-160 demandant la fourniture d'informations relatives aux rapports techniques annuels pour 2021.

Point 21 de l'ordre du jour : Mise à jour du Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle

83. Les délibérations ont eu lieu sur la base d'un exposé présenté par le Bureau international.

84. Le CWS a pris note du contenu de l'exposé, en particulier des mises à jour du *Manuel de l'OMPI* effectuées en 2022 et des projets de révisions pour 2023.

Point 22 de l'ordre du jour : Rapport présenté par le Bureau international sur la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle en rapport avec le mandat du CWS

85. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CWS/10/20.

86. Le CWS a pris note du contenu du document, en particulier des activités menées par le Bureau international en 2021 en ce qui concerne la prestation de services consultatifs et d'assistance technique aux fins du renforcement des capacités des offices de propriété industrielle portant sur la diffusion de l'information en matière de normes de propriété intellectuelle.

Point 23 de l'ordre du jour : Échange d'informations sur les activités de numérisation

87. Les délibérations ont eu lieu sur la base des exposés présentés par les délégations de l'Australie, de l'Espagne, de la Fédération de Russie et de la Norvège.

88. Le CWS a pris note du contenu des exposés.

[Fin du document]